

Le 5 décembre 2024,

Objet : Lancement de l'appel à projets « politique de la ville » 2025

Madame, Monsieur,

La Ville de Pontarlier, l'Etat ainsi qu'une vingtaine de partenaires institutionnels se sont engagés dans un nouveau contrat de ville « Quartiers 2030 » pour la période 2024 à 2030.

« Quartier 2030 » est établi avec l'ambition d'accompagner l'émancipation des habitants des quartiers prioritaires, via l'éducation, la culture et le sport, tout en favorisant l'emploi de tous et l'insertion des plus vulnérables. Une attention particulière est portée à la qualité de vie au sein des quartiers en garantissant la sécurité et la tranquillité, l'accès aux droits, aux services et à la santé, le maintien du lien social, ainsi que l'accompagnement aux transitions, qu'elles soient énergétiques, écologiques ou numériques.

Le nouveau contrat de ville porte sur une géographie prioritaire actualisée, étendue aux secteurs historiques de la politique de la ville rassemblés dans deux quartiers : le **quartier des Pareuses** et le **quartier Longs Traits – Berlioz**.

Dans ce cadre, j'ai le plaisir de vous informer du lancement de l'appel à projets « politique de la ville » pour l'année 2025. Cet appel à projets vise à soutenir des actions de développement éducatif, social, culturel, sportif, économique et urbain en faveur des habitants des quartiers prioritaires de Pontarlier. Il s'adresse à l'ensemble des porteurs de projets, personnes morales de droit privé comme public (associations, bailleurs, établissements publics, collectivités ...).

Pour y répondre, je vous invite à consulter la note de cadrage relative et à déposer vos dossiers sur la plateforme DAUPHIN : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr> au plus tard le **12 janvier 2024**.

Vous trouverez toutes les informations relatives à cet appel à projet sur le site internet de la Ville de Pontarlier à la rubrique « Vivre à Pontarlier / Cohésion Sociale et Solidarités / Appel à projets « politique de la ville ».

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire. Je vous prie de croire, Madame Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire – Adjointe à la Politique de la Ville,


Bénédicte HERARD

